

# Réunion du Conseil Municipal

## du lundi 30 octobre 2023 à 19h00

L'an deux mil vingt-trois, le trente octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-trois octobre deux mil vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie d'Elzange, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Américo DA SILVA - Annick DEMENUS – Serge DOSDA - Nadia HAMAMA - Philippe HANRION - Yann KNIPPER - Jean-Paul LAUER - Charly LOUIS - Jean-Jacques MACRELLE – Régine MATHOUILLOT – Gilbert MONELLE - Myriam TESSARI – Olivier ZDUN formant la majorité des membres en exercice.

<u>Étaient absents excusés</u> : Michel CASMARET - Nadine MACRELLE

Secrétaire de séance : Yann KNIPPER

# Ordre du jour

- (1) (9.1) Chasse communale 2024-2033: Renouvellement des baux
- (2) (7.1) Nomenclature Budgétaire et Comptable M57 (Commune et CCAS)
- (3) (7.5) Fus@é demande de subvention
- (4) (7.10) BIBLIOTHEQUE cotisations adhérents
- (5) (8.4) Elaboration des cartographies des zones d'accélération des énergies renouvelables (point retiré de l'ordre du jour)
- (6) Divers

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/2023

Il est demandé aux conseillers municipaux de bien vouloir approuver le procès-verbal du conseil municipal du 25 septembre 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal : – **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023.

# 30/2023 - Chasse communale 2024-2033: Renouvellement des baux

Monsieur donne lecture du compte rendu et des propositions de la commission consultative de la chasse communale, qui s'est réunie une première fois, le 09 octobre 2023 pour définir et soumettre ses propositions au vote de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal :



- ✓ ACCEPTE la demande de réserve de chasse privées sollicitées
  - La réserve de chasse du Hemberg de 57ha 14a 81 ca au nom de Mme Marie Louise Schneider, propriétaire
- ✓ ACCEPTE la demande d'enclave
  - La priorité de location sur les terrains enclavés d'une superficie de 1ha 68a 16 ca au nom du même Mme Schneider. Ce dernier devra verser à la commune le montant de la location au prorata de la surface de ces terrains.
- ✓ VALIDE la liste des propriétaires et des surfaces qui sont pris en compte dans la chasse communale,
- ✓ DETERMINE la composition du lot unique de chasse qui totalise 301 ha 32a 93ca,
- ✓ FIXE le prix de la location à 3 850€/an,
- ✓ ACCEPTE que le bail soit renouvelé par gré à gré, comme sollicité par l'amicale du Sprieden, adjudicataire actuel,
- ✓ AUTORISE M. le Maire à signer la convention de chasse avec pour « conditions particulières : Le locataire du lot de chasse s'engage à ne pas pratiquer de chasse en battue le premier weekend complet de chaque mois. » (Convention annexée à la présente délibération)
- ✓ ARRETE le cahier des charges communal par application du cahier des charges type établi par le Préfet de la Moselle
- ✓ DEMANDE au Maire d'effectuer les mesures de publicité comme indiqué au cahier des charges type.

### 31/2023 - Nomenclature budgétaire M57

Vu le rapport de M. Le Maire exposant les grandes lignes du référentiel M57,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

CONSIDÉRANT que la collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 pour le budget de la commune et le CCAS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal :

- AUTORISE le changement de nomenclature budgétaire et comptable du BP communal et du BP du CCAS
- AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



# 32/2023 - Fus@é - demande de subvention

Vu la délibération du 05/10/2020 acceptant d'adhérer au groupement de commande Fus@é «Faciliter les USages @-éducatifs» qui met à disposition une coordination facilitatrice assurée par le Département et des marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en mains et labellisées par les Autorités Académiques.

Ainsi, les matériels et travaux fléchés dans ces marchés peuvent être subventionnés conformément au règlement d'octroi idoine des subventions Fus@é du Département de la Moselle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal :

- AUTORISE M. le Maire à signer toutes les commandes de matériels et équipements numériques pour notre école (travaux de câblage, solutions interactives, classes mobiles, bureautique,...) dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é,
- AUTORISE à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la commune.

## 33/2023 - BIBLIOTHEQUE: cotisation des adhérents

Considérant que la bibliothèque municipale d'Elzange est un service culturel ouvert à tous ;

Considérant que le projet de la bibliothèque vise à donner accès à toutes les personnes sans conditions ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal :

- DECIDE d'instaurer la gratuité des services de la bibliothèque à compter du 01/01/2024

Liste des délibérations du 25 septembre 2023 :

- (1) (9.1) Chasse communale 2024-2033: Renouvellement des baux
- (2) (7.1) Nomenclature Budgétaire et Comptable M57 (Commune et CCAS)
- (3) (7.5) Fus@é demande de subvention
- (4) (7.10) BIBLIOTHEQUE cotisations adhérents
- (5) Divers

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

- ✓ ZAENR
- ✓ Audit énergétique école
- ✓ Presbytère
- ✓ VIVEDIA Maison de Vie Multigénérationnelle
- ✓ Travaux enrobés usoirs rue de la mairie



- ✓ Commission de sécurité Espace socioculturel Serge SOULET
- √ Visite système de chauffage Miscanthus Bernwiller (Alsace)
- ✓ Manifestation devant le Conseil Régional le 16/11 à Metz (Aboncourt)

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Le Secrétaire de séance,

Philippe HANRION Yann KNIPPER